

Travailleurs médico-sociaux en colère ! Une première victoire obtenue !

Restons mobilisé(e)s : **Non à la réorganisation de l'action sociale territoriale dans ces conditions !**



A la dégradation



STOP au manque de moyens !

STOP à la dégradation du service public !

Demande de report du projet :

Les agents de la Direction du Développement Social des Territoires (DDST) se sont mobilisés pour demander le **report de la mise en place du projet de réorganisation des MDCS prévue au 1^{er} Septembre** et dénoncer la politique des moyens constants.

Demande du report du CST :

En cohérence, les représentants **CGT** ont demandé le **report du CST**, où siègent les représentants du personnel et de l'administration. Instance présidée par Mme LHERITIER qui prévoit de traiter de la « **nouvelle organisation de l'Action Sociale Départementale** ».

Le syndicat **CGT** dénonce ce projet de réorganisation à **moyen constant** qui n'est pas à la hauteur des enjeux, des besoins de **prévention**, dans un contexte d'augmentation **des besoins sociaux**.

Nous avons demandé à la vice-présidente de prendre l'engagement de **reporter ce projet** en préalable à un **véritable travail de concertation avec les représentants du personnel et la prise en compte de la parole des agents**.

**Nous défendons un service public de qualité
Un service qui réponde aux besoins de la population du Loir et Cher !**

Face aux agents mobilisés, la vice-présidente reste inflexible et refuse toute concession, ni dans la date de mise en œuvre ni dans le contenu du projet : « **la réorganisation doit se faire** ».

- « Le **CST** ne peut être reporté », « nous avons créé des postes ».

Nous dénonçons un simulacre de dialogue social et l'absence d'écoute des agents.

La **CGT**, seule organisation appelant à la grève et à demander le report du **CST**, n'a pu empêcher la tenue de l'instance, les autres organisations syndicales ayant décidé de siéger.

Une première victoire obtenue ! Restons mobilisé(e)s !

Réunis en catimini, le CST, sous la pression des grévistes, a reporté l'examen de ce dossier au prochain CST d'octobre.

Nous ne faisons pas la même interprétation des événements qui se sont produits à l'Hôtel du Département que l'administration :

Seule la mobilisation des agents le jour de l'instance a permis de « *parvenir à cette orientation.* »

L'administration nous annonce que : « *l'intervalle de temps doit permettre de préciser les modalités de la nouvelle organisation à mettre en place au **1er janvier 2024.*** »

La **CGT**, a fait le choix de rester auprès des agent(e)s mobilisé(e)s en refusant de siéger au CST et continue de dénoncer :

- . Le manque de moyens humains sur le terrain,
- . L'inadéquation entre les besoins des personnes accompagnées et les moyens alloués à l'action médico-sociale,
- . L'absence de prise en compte de l'évaluation des risques professionnels et de santé au travail en passant outre la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Condition de Travail, compétente face à ce projet d'ampleur.

La **CGT** continue de dénoncer ce projet de réorganisation compte tenu :

Les agents réunis en AG ont décidé de poursuivre la mobilisation cet été, pour informer les usagers et nos partenaires sur les territoires.



On lâche rien ...